

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 705****8 mai 2002****SOMMAIRE**

|   |       |  |       |
|---|-------|--|-------|
| Advait Investment S.A. ....   | 33797 | Cosec, S.à r.l., Luxembourg. ....  | 33811 |
| AGS International S.A., Mamer ....                                  | 33804 | Dantex Marketing S.A., Luxembourg. ....  | 33828 |
| Agence Immobilière Manuel Cardoso, S.à r.l., Luxembourg. ....       | 33832 | Dargate Holding S.A., Luxembourg. ....   | 33799 |
| Agence Immobilière Manuel Cardoso, S.à r.l., Luxembourg. ....       | 33832 | Database Specialist Associates S.A., Mamer. ....                               | 33805 |
| Aitana International S.A. ....                                      | 33797 | Duemila S.A., Luxembourg. ....   | 33823 |
| Al Saud (Luxembourg) Holding Company S.A., Luxembourg. ....         | 33799 | E-Plus 3G Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg. ....                               | 33836 |
| Algedal, S.à r.l., Rodange. ....                                    | 33826 | Electricité Générale Cardoso et Loureiro, S.à r.l., Luxembourg. ....           | 33834 |
| Alimose S.A., Luxembourg. ....                                      | 33806 | Electricité Générale Cardoso et Loureiro, S.à r.l., Luxembourg. ....           | 33835 |
| Alpha Luxembourg S.A., Mamer. ....                                  | 33831 | Elfin S.A. ....  | 33797 |
| Alpha Luxembourg S.A., Mamer. ....                                  | 33831 | Emerald Advisory Services & Equity Investments S.A., Luxembourg. ....          | 33839 |
| Archimédial S.A., Mamer. ....                                       | 33812 | Emerald Advisory Services & Equity Investments S.A., Luxembourg. ....          | 33839 |
| Atitlan S.A., Luxembourg. ....                                      | 33810 | Entreprise Générale de Construction Manuel Cardoso, S.à r.l., Luxembourg. .... | 33833 |
| Banque Unie Est-Ouest S.A., Luxembourg. ....                        | 33807 | Entreprise Générale de Construction Manuel Cardoso, S.à r.l., Luxembourg. .... | 33834 |
| Baufin Holding S.A., Luxembourg. ....                               | 33802 | Estoril S.A., Luxembourg. ....   | 33819 |
| Biscay Holding S.A., Luxembourg. ....                               | 33821 | Euro Assets Management S.A., Luxembourg. ....                                  | 33820 |
| Bookinvest Holding S.A., Luxembourg. ....                           | 33800 | Europäische Immobilien Anlagen Holding S.A., Luxembourg. ....                  | 33798 |
| Bookinvest Holding S.A., Luxembourg. ....                           | 33800 | European Retail S.A., Luxembourg. ....   | 33802 |
| Bouchard International, S.à r.l., Luxembourg. ....                  | 33840 | European Shoe Point S.A., Luxembourg. ....                                     | 33818 |
| Build Fast Holdings S.A. ....                                       | 33797 | Eysackers S.A., Luxembourg. ....   | 33821 |
| Buttons Line S.A., Luxembourg. ....                                 | 33806 | FM*K Beteiligungsgesellschaft S.A.H., Luxembourg. ....                         | 33824 |
| C.A., Compagnie Administrative S.A., Luxembourg. ....               | 33833 | Finauore Holding S.A., Luxembourg. ....  | 33805 |
| Caley Holding S.A., Luxembourg. ....                                | 33798 | Finsilver S.A., Luxembourg. ....   | 33805 |
| Cefarg Minerals, G.m.b.H., Luxembourg. ....                         | 33835 | Fondation Auguste Van Werveke-Hanno, Luxembourg. ....                          | 33795 |
| CIL Luxembourg, S.à r.l., Frisange. ....                            | 33827 | GA.BRI.LUX S.A., Luxembourg. ....  | 33802 |
| Claremont Villas S.A., Luxembourg. ....                             | 33825 | Gannet Holdings S.A. ....  | 33797 |
| Claremont Villas S.A., Luxembourg. ....                             | 33826 | Grandamo, S.à r.l., Niederanven. ....  | 33797 |
| COFINIM S.A., Compagnie de Financement Immobilier, Luxembourg. .... | 33840 | Guardax S.A. ....  | 33797 |
| Collie S.A., Luxembourg. ....                                       | 33817 | Happy Snacks S.A., Walferdange. ....   | 33798 |
| Com-Euro S.A.H., Bertrange. ....                                    | 33830 | Hotelturist Investment S.A., Luxembourg. ....                                  | 33804 |
| Com-Euro S.A.H., Bertrange. ....                                    | 33830 | Idéal Jardin, S.à r.l., Bettembourg. ....                                      | 33828 |
| Com-Euro S.A.H., Bertrange. ....                                    | 33830 | Immo Potrys, S.à r.l., Luxembourg. ....  | 33811 |
| Com-Euro S.A.H., Bertrange. ....                                    | 33830 |  |       |
| Compagnie des Bois Tropicaux (C.B.T.) S.A.H., Luxembourg. ....      | 33837 |  |       |
| Coreminex S.A., Luxembourg. ....                                    | 33799 |  |       |
| Cortina Holding S.A., Luxembourg. ....                              | 33822 |  |       |

|   |       |  |       |
|---|-------|--|-------|
| Immo Potrys, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                             | 33811 | Private Capital S.A., Luxembourg . . . . .                         | 33817 |
| IPEF II Holdings N. 7 S.A., Luxembourg . . . . .                        | 33800 | Proform S.A., Mamer . . . . .                                      | 33803 |
| IPEF II Holdings No. 6 S.A., Luxembourg . . . . .                       | 33800 | Promoinvest S.A., Luxembourg . . . . .                             | 33822 |
| Jap Nordic Invest S.A., Luxembourg . . . . .                            | 33820 | Quai 14, S.à r.l., Remich . . . . .                                | 33827 |
| Lelliny Holding S.A., Luxembourg . . . . .                              | 33839 | Radar Holding S.A., Luxembourg . . . . .                           | 33818 |
| Linwood Holding S.A., Luxembourg . . . . .                              | 33811 | Realbau S.A., Luxembourg . . . . .                                 | 33804 |
| Lovanium S.A., Luxembourg . . . . .                                     | 33813 | Resco Luxembourg, S.à r.l., Windhof/Capellen . . .                 | 33797 |
| Maxitim S.A., Luxembourg . . . . .                                      | 33803 | Sammy Jewels, S.à r.l., Mamer . . . . .                            | 33831 |
| Mc Donald's Immobilier, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                  | 33835 | Sammy Jewels, S.à r.l., Mamer . . . . .                            | 33831 |
| MeesPierson Advisory Company (Luxembourg)<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 33815 | Sastro S.A., Luxembourg . . . . .                                  | 33819 |
| MeesPierson Advisory Company (Luxembourg)<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 33815 | Sibinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .                             | 33813 |
| MeesPierson Advisory Company (Luxembourg)<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 33815 | Sixty Retail International S.A., Luxembourg . . . . .              | 33832 |
| MeesPierson Advisory Company (Luxembourg)<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 33816 | Söderberg Investments S.A., Luxembourg . . . . .                   | 33808 |
| MeesPierson Advisory Company (Luxembourg)<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 33816 | Sopatour S.A., Luxembourg . . . . .                                | 33803 |
| MeesPierson Advisory Company (Luxembourg)<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 33816 | Soundselection, S.à r.l., Bettembourg . . . . .                    | 33810 |
| MeesPierson Advisory Company (Luxembourg)<br>S.A., Luxembourg . . . . . | 33816 | Strategic Investment Holding Group S.A., Luxem-<br>bourg . . . . . | 33814 |
| Montalvo S.A., Luxembourg . . . . .                                     | 33812 | Sundeco S.A., Luxembourg . . . . .                                 | 33808 |
| Nafasso Holding S.A., Luxembourg . . . . .                              | 33801 | SW Info Management S.A., Luxembourg . . . . .                      | 33808 |
| Navella S.A., Luxembourg . . . . .                                      | 33812 | Tandro S.A., Luxembourg . . . . .                                  | 33807 |
| NCM, S.à r.l., Mamer . . . . .  | 33838 | Tec-Lease, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                          | 33830 |
| Nerac International S.A., Luxembourg . . . . .                          | 33839 | Tecna S.A., Luxembourg . . . . .                                   | 33831 |
| Nordessa S.A., Luxembourg . . . . .                                     | 33814 | Tenadu Investments S.A., Luxembourg . . . . .                      | 33807 |
| Octide Holding S.A., Luxembourg . . . . .                               | 33806 | Tenor S.A., Luxembourg . . . . .                                   | 33809 |
| PCS Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg . .                        | 33836 | The Server Group Europe S.A., Luxembourg . . . . .                 | 33810 |
| Perrard, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                                 | 33824 | Timba S.A., Luxembourg . . . . .                                   | 33809 |
| Piomfin S.A., Luxembourg . . . . .                                      | 33801 | Transylvania, S.à r.l., Dudelange . . . . .                        | 33828 |
| Piomfin S.A., Luxembourg . . . . .                                      | 33801 | Vaduz S.A., Luxembourg . . . . .                                   | 33829 |
| Pixel S.A., Luxembourg . . . . .  | 33815 | Val Sainte Croix Finance S.A., Luxembourg . . . . .                | 33794 |
| Plus Truck Rental S.A., Luxembourg . . . . .                            | 33826 | Venus Holding S.A., Luxembourg . . . . .                           | 33838 |
| Pneu Investments S.A., Luxembourg . . . . .                             | 33816 | Viserba Holding S.A. . . . .                                       | 33838 |
| Pons Finance S.A., Luxembourg . . . . .                                 | 33836 | Wefra, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                              | 33837 |
| Prime Invest I S.A.H., Luxembourg . . . . .                             | 33827 | WH Selfinvest S.A., Luxembourg . . . . .                           | 33837 |
|   |       | Worldwide Investors (Luxembourg) S.A., Luxem-<br>bourg . . . . .   | 33833 |
|   |       | ZMC and Company S.A., Luxembourg . . . . .                         | 33823 |

### VAL SAINTE CROIX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 78.467.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 31 décembre 2001*

L'an deux mille deux, le vingt-huit janvier, l'Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie au siège social de la société sous la présidence de M. Guy Feite, directeur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président constate que tous les actionnaires, représentants l'intégralité du capital social sont présents ou représentés à la présente Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, de sorte que l'Assemblée peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

#### *Ordre du jour:*

Transfert du siège social au 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg.

#### *Résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, avec effet immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signature

*Le Président*

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2002, vol. 564, fol. 6, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10435/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2002.

**FONDATION AUGUSTE VAN WERVEKE-HANNO.**

Siège social: Luxembourg.

—  
STATUTS

L'an deux mille deux, le cinq mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

L'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par le Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Erna Hennicot-Schoepges, demeurant à Luxembourg, qui déclare créer par les présentes une Fondation conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée, et en arrêter les statuts comme suit:

**Chapitre I.- Dénomination****Art. 1<sup>er</sup>.** La fondation prend la dénomination de FONDATION AUGUSTE VAN WERVEKE-HANNO.**Chapitre II.- Objet, Durée et Siègle****Art. 2.** La Fondation a pour objet l'attribution de bourses d'études à des étudiants et des étudiantes de nationalité luxembourgeoise qui suivent des études d'architecture et de beaux arts.

Sont désignés comme collateurs des bourses d'études de la Fondation:

- le ministre ayant dans ses attributions les fondations privées de bourses d'études,
- le directeur de l'Athénée de Luxembourg,
- le directeur du Lycée Robert Schuman.

**Art. 3.** La fondation est constituée pour une durée illimitée.**Art. 4.** Le siège de la Fondation est établi à Luxembourg-Ville.**Chapitre III.- Patrimoine et Revenus****Art. 5.** Le patrimoine de la Fondation comprendra:

1° la somme de 47.216,13 euros (quarante-sept mille deux cent seize euros et treize cents) attribuée à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg provenant de la succession de feu Madame Anita Thyès-Van Werveke;

2° le produit net provenant de la vente à réaliser par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg de la maison avec place attenante sise à 17, rue Guillaume Schneider à Luxembourg-Limpertsberg, inscrite au cadastre de la commune de Luxembourg, section E de Limpertsberg sous le numéro 110/3723 d'une contenance de 5,70 ares.

La Fondation pourra disposer des capitaux sub 1° dès que l'arrêté grand-ducal d'approbation des présentes aura été pris et de ceux sub 2° dès que ladite maison aura été vendue.

La Fondation supportera les frais en rapport avec son administration et son fonctionnement.

**Art. 6.** Les revenus de la Fondation sont constitués par:

- les intérêts et revenus généralement quelconques provenant de son patrimoine,
- les dons et legs qu'elle pourra recevoir dans les conditions prévues par l'article 36 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif ainsi que les subsides et les subventions de toutes sortes qu'elle pourra recevoir.

**Chapitre IV.- Administration - Surveillance****Art. 7.** La Fondation est administrée et représentée dans toutes les relations civiles et administratives par un conseil d'administration, composé de trois administrateurs.

Le premier Conseil d'Administration se compose des membres suivants:

- Monsieur Paul Lenert, premier conseiller de gouvernement honoraire, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-5631 Mondorf les-Bains, 1, rue de la Libération en sa qualité d'administrateur-receveur des fondations privées de bourses d'études, nommé par le ministre ayant les fondations de bourses d'études privées dans ses attributions,
- Monsieur Pierre Decker, conseiller de gouvernement 1<sup>ère</sup> classe, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-2423 Luxembourg, 60, rue de Pont-Remy en sa qualité de représentant du ministre ayant les fondations de bourses privées dans ses attributions
- Madame Dominique Faber, attachée de gouvernement, de nationalité luxembourgeoise, demeurant à L-7260 Bèrel-dange, 24, rue Adolphe Weis en sa qualité de représentant du ministre ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions.

**Art. 8.** Les administrateurs sont nommés pour une durée indéterminée. En cas de démission, révocation ou de décès d'un administrateur, il sera pourvu à son remplacement par le ministre dont relevait l'administrateur à remplacer.**Art. 9.** Le conseil d'administration élit le président et le vice-président de la Fondation. Il fixe la durée du mandat du président et du vice-président.

Le Conseil d'administration peut se faire assister par un secrétaire administratif, dont il fixe le mandat, les conditions d'exercice et la durée de mandat.

Les séances du conseil d'administration sont présidées par le Président ou en son absence par le Vice-Président.

**Art. 10.** Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par année aux lieux et dates indiqués dans les avis de convocation, lesquels doivent indiquer l'ordre du jour. Les avis de convocation sont signés par le Président, et, en son

absence, par le Vice-Président. Sauf cas d'urgence dûment justifié, les avis de convocation doivent être envoyés par lettre, télécopie ou courrier électronique au moins quinze jours avant la date prévue pour la réunion.

**Art. 11.** Le Conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Un administrateur absent peut donner par lettre, télécopie ou courrier électronique mandat à un de ses collègues pour le représenter aux délibérations du conseil, un même membre ne pouvant représenter qu'un seul de ses collègues absents.

Le mandat n'est valable que pour une seule séance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les rapports de séance sont soumis au vote, signés par celui qui préside la séance, transmis en copie à tous les membres et conservés dans un registre spécial.

**Art. 12.** En dehors de la réunion annuelle obligatoire, le Président peut soumettre au conseil des décisions à prendre par correspondance, soit par lettre, par télécopie ou par courrier électronique. Si un membre du conseil d'administration le demande au Président, la décision sera soumise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions prises par correspondance font l'objet d'un rapport écrit soumis pour approbation à la prochaine réunion du conseil d'administration.

**Art. 13.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Fondation et pour effectuer tous actes d'administration ou de disposition qui tendent à la réalisation de son objet.

Le conseil d'administration représente la Fondation dans les actes judiciaires et extrajudiciaires.

**Art. 14.** Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, désigner un de ses membres comme administrateur délégué. Il assurera la gestion journalière de la fondation et exécutera les décisions du conseil d'administration. Il décide du placement des capitaux conformément aux directives arrêtées par le conseil d'administration.

La Fondation sera engagée par la signature de deux administrateurs et, dans le cadre de la gestion journalière, par la signature de l'administrateur délégué, s'il y en a un.

**Art. 15.** Le conseil d'administration désigne un réviseur d'entreprises pour une durée de trois ans renouvelable. Le réviseur d'entreprises est chargé de contrôler les comptes annuels de la Fondation. Il doit remplir les conditions requises par la loi modifiée du 28 juin 1984 portant organisation de la profession de réviseur d'entreprises. Sa rémunération est à charge de la Fondation. Le réviseur d'entreprises reçoit de la part du conseil d'administration les projets de bilan et de compte de pertes et profits pour le 31 janvier au plus tard. Il doit remettre son rapport au conseil d'administration pour le 15 février au plus tard.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice s'étendra du jour de l'approbation de l'acte constitutif par arrêté grand-ducal jusqu'au trente et un décembre suivant.

**Art. 17.** La gestion financière fera l'objet d'une comptabilité régulière.

**Art. 18.** A la fin de chaque exercice, le conseil d'administration arrête les comptes et établit le budget pour l'exercice suivant.

Endéans les deux mois de la clôture de l'exercice, les comptes et le budget de la Fondation sont communiqués au Ministre de la Justice et au ministre ayant les fondations privées de bourses d'études dans ses attributions.

Ils sont publiés dans le même délai au Mémorial.

#### **Chapitre VI.- L'attribution des bourses d'études**

**Art. 19.** Le conseil d'administration décide chaque année du montant annuel et du nombre des bourses d'études à offrir.

L'administrateur délégué est chargé de la publication de l'appel de candidatures et de l'examen des candidatures reçues en ce qui concerne leur conformité aux conditions d'éligibilité.

Il soumet les candidatures reçues à l'avis des collateurs. Il transmet l'avis des collateurs au conseil d'administration pour décision.

Au cas où le nombre de candidatures recevables excède l'offre, l'attribution se fera en fonction de l'avancement dans les études et, le cas échéant, des mérites et de la situation sociale des candidats en lice.

L'administrateur délégué soumet une proposition pour l'attribution des bourses d'études au conseil d'administration, communique aux candidats la décision du conseil et verse le montant des bourses d'études aux candidats retenus.

#### **Chapitre VII.- Révision des statuts**

**Art. 21.** Les statuts peuvent être modifiés par accord entre le Ministre ayant dans ses attributions les fondations privées de bourses d'études, le Ministre de la Justice et le Conseil d'Administration statuant à la majorité de ses membres en fonction.

Les modifications aux statuts n'entreront en vigueur qu'après approbation par un arrêté grand-ducal.

#### **Chapitre VIII.- Dissolution**

**Art. 22.** Au cas où la Fondation viendrait à être dissoute pour n'importe quelle cause, l'actif net sera affecté à une autre fondation ou à une association sans but lucratif reconnue d'utilité publique poursuivant une activité analogue.

#### **Chapitre IX.- Divers**

**Art. 23.** Pour tous les cas non prévus par les présents statuts, la prédite loi du 21 avril 1928 telle que modifiée est d'application.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.  
Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.  
Signé: E. Hennicot-Schoepges, F. Baden.  
Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2002, vol. 134S, fol. 42, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

*Approbation*

La création et les statuts de la Fondation ont été approuvés par arrêté grand-ducal du 29 mars 2002.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signé: F. Baden.

Pour expédition conforme, délivrée à la Fondation sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

F. Baden.

(29241/200/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2002.

**GRANDAMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2632 Höhenhof-Niederanven, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 42.493.

Il résulte d'un jugement n° 914/2001 daté du 21 décembre 2001, rendu par le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 2<sup>ème</sup> Chambre, statuant en matière commerciale, que la faillite prononcée par jugement n° 768/2001, rendu le 9 novembre 2001 par le même Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 2<sup>ème</sup> Chambre, siégeant en matière commerciale, a été rapportée et le jugement déclaratif de faillite rendu en date du 9 novembre 2001 mis à néant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations ainsi qu'au Registre de Commerce et des Sociétés.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 15, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(29867/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2002.

**ADVAIT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**  
**AITANA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
**BUILD FAST HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**  
**ELFIN S.A., Société Anonyme.**  
**GANNET HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**  
**GUARDAX S.A., Société Anonyme.**

Il résulte d'un jugement rendu le 11 avril par le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, que les sociétés ont été dissoutes et que leur liquidation a été ordonnée.

Le tribunal a nommé juge-commissaire Madame Béatrice Schaffner, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Guillaume Mary, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le même jugement a ordonné aux créanciers de faire leurs déclarations de créances avant le 30 avril au registre de commerce de et à Luxembourg.

*Pour la société en liquidation*

G. Mary

*Le liquidateur*

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 21, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30487-92/999/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2002.

**RESCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof/Capellen, 11, rue des 3 Cantons.

R. C. Luxembourg B 28.886.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

(09043/226/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

**EUROPAEISCHE IMMOBILIEN ANLAGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 16.418.

—  
**LIQUIDATON**

*Extrait*

«Par jugement du 11 avril 2002, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg a déclaré dissoute et en état de liquidation la société anonyme S.A. EUROPAEISCHE IMMOBILIEN ANLAGEN HOLDING, faisant le commerce sous le même nom et ayant eu son siège social à L-1118 Luxembourg, 21, rue Aldringen.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Béatrice Schaffner, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Sandra Czich, avocat demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créance au greffe du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg avant le 30 avril 2002.

Le liquidateur, Maître Sandra Czich  
4, rue Carlo Hemmer B.P. 1107  
L-1011 Luxembourg.»

Pour extrait conforme  
S. Czich

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30510/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

---

**CALEY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 17.986.

—  
**LIQUIDATON**

*Extrait*

«Par jugement du 11 avril 2002, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg a déclaré dissoute et en état de liquidation la société anonyme S.A. CALEY HOLDING, faisant le commerce sous le même nom et ayant eu son siège social à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Béatrice Schaffner, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Sandra Czich, avocat demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créance au greffe du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg avant le 30 avril 2002.

Le liquidateur, Maître Sandra Czich  
4, rue Carlo Hemmer B.P. 1107  
L-1011 Luxembourg.»

Pour extrait conforme  
S. Czich

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(30511/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

---

**HAPPY SNACKS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7245 Walferdange, 2, rue du Pont.  
R. C. Luxembourg B 8.070.

—  
A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 11 janvier 2002, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Aloyse Theisen, Administrateur-délégué, Luxembourg
- Monsieur Edmond Lorang, Luxembourg
- Monsieur Carlos Bernardino, Luxembourg

Luxembourg, le 23 janvier 2002.

Pour extrait conforme et sincère  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 89, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10031/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**AL SAUD (LUXEMBOURG) HOLDING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 17.672.

—  
LIQUIDATON

*Extrait*

«Par jugement du 11 avril 2002, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg a déclaré dissoute et en état de liquidation la société anonyme S.A. AL SAUD (LUXEMBOURG) HOLDING COMPANY, faisant le commerce sous le même nom et ayant eu son siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Béatrice Schaffner, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Sandra Czich, avocat demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créance au greffe du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg avant le 30 avril 2002.

Le liquidateur, Maître Sandra Czich  
4, rue Carlo Hemmer B.P. 1107  
L-1011 Luxembourg.»

Pour extrait conforme  
S. Czich

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30512/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

---

**COREMINEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 17.211.

—  
LIQUIDATON

*Extrait*

«Par jugement du 11 avril 2002, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg a déclaré dissoute et en état de liquidation la société anonyme S.A. COREMINEX, faisant le commerce sous le même nom et ayant eu son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Béatrice Schaffner, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Sandra Czich, avocat demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créance au greffe du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg avant le 30 avril 2002.

Le liquidateur, Maître Sandra Czich  
4, rue Carlo Hemmer B.P. 1107  
L-1011 Luxembourg.»

Pour extrait conforme  
S. Czich

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30513/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

---

**DARGATE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 60.628.

—  
LIQUIDATON

*Extrait*

«Par jugement du 11 avril 2002, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg a déclaré dissoute et en état de liquidation la société anonyme S.A. DARGATE HOLDING S.A., faisant le commerce sous le même nom et ayant eu son siège social à L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Béatrice Schaffner, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Sandra Czich, avocat demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire leur déclaration de créance au greffe du Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg avant le 30 avril 2002.

Le liquidateur, Maître Sandra Czich  
4, rue Carlo Hemmer B.P. 1107

L-1011 Luxembourg.»

Pour extrait conforme  
S. Czich

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 31, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30514/267/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

---

**BOOKINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.  
R. C. Luxembourg B 32.062.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2001*

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 2000;

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003;

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 94, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09918/565/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**BOOKINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.  
R. C. Luxembourg B 32.062.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 94, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures  
Administrateurs

(09922/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**IPEF II HOLDINGS N. 7 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 68.955.

—  
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

IPEF II HOLDINGS N. 7 S.A.  
Signatures  
Administrateurs

(09943/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**IPEF II HOLDINGS No. 6 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 66.053.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

IPEF II HOLDINGS No. 6 S.A.  
Signatures  
Administrateurs

(09944/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---



**PIOMFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 60.181.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 29 octobre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 1<sup>er</sup> juin 2001 et qu'en l'absence de renouvellement du mandat et/ou de nouvelle nomination, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté.

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

PIOMFIN S.A.

P. Bouchoms / A. Belardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 92, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09908/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**PIOMFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 60.181.

Les comptes annuels, la proposition d'affectation du résultat ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 92, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

(09975/043/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**NAFASSO HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 82.541.

**EXTRAIT**

Il ressort respectivement des résolutions circulaires du conseil d'administration du 26 novembre 2001 et du 21 décembre 2001 que:

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius.

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Michelle Delfosse.

Les mandats des nouveaux administrateurs expireront lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09923/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**BAUFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 41.684.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

BAUFIN HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09929/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**GA.BRI.LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 61.995.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

L'Assemblée générale accepte la démission de Monsieur Nicolaas Scholtens de son mandat d'Administrateur et lui donne décharge pour l'exécution de son mandat et nomme en son remplacement EDIFAC S.A. dont le mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

GA. BRI. LUX S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09930/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**EUROPEAN RETAIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.627.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

EUROPEAN RETAIL S.A.

Signatures

*Administrateurs*

(09945/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MAXITIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 62.677.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

MAXITIM S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09931/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**SOPATOUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 57.822.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

SOPATOUR S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09932/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**PROFORM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.  
R. C. Luxembourg B 62.425.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 10 octobre 2001*

Décharge et démission de tout le Conseil d'Administration.

Madame Anita Schäfer est nommée Administrateur-délégué.

Madame Mireille Masson est nommée Administrateur.

Monsieur Aniel Gallo est nommé Administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

A. Gallo / G. Poncé / S. Delonnoy

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Capellen, le 23 octobre 2001, vol. 137, fol. 87, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature

(10006/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**REALBAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 61.911.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

REALBAU S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09933/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**HOTELTURIST INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 63.452.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

HOTELTURIST INVESTMENT S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09934/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**AGS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.  
R. C. Luxembourg B 81.487.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 9 novembre 2001*

Décharge et démission de tout le Conseil d'Administration.

Madame Irène Lamy est nommée Administrateur-délégué.

Monsieur Jean-Christophe Delvaux est nommé Administrateur.

Monsieur Jean-Yves Delvaux est nommé Administrateur.

Pour extrait sincère et conforme

*Le bureau*

A. Gallo / G. Poncé / S. Delonnoy

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Capellen, le 15 novembre 2001, vol. 137, fol. 94, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature

(10008/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**FINSILVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.497.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

FINSILVER S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09935/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**FINAURORE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 46.514.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

FINAURORE HOLDING S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09936/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**DATABASE SPECIALIST ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2001*

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée ordinaire d'un commun accord en renonçant à toute convocation préalable.

*Résolution*

L'Assemblée Générale, accepte que la société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué Jean Remacle ou de la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'ayant été posée sous le point «Divers», la séance est levée sur le vote de la résolution.

J. Remacle / B. Hermanns / P. Remacle

Enregistré à Capellen, le 15 novembre 2001, vol. 137, fol. 94, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(10009/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**BUTTONS LINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 62.934.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

BUTTONS LINE S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09937/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**ALIMOSE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.167.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 3 janvier 2002*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2001.

Extrait sincère et conforme

ALIMOSE S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09938/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**OCTIDE HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 52.846.

**EXTRAIT**

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 15 novembre 2001 que:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 25 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 95, case 9.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10084/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**TENADU INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 64.404.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

1. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.
2. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro auf Euro 32.000,- festgesetzt.
3. Beschluss: Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.
4. Beschluss: Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro dreissigtausendneunhundertsevenundachtzig (EUR 30.987,-), eingeteilt in fünfhundert (500) normale Stimmrechtsaktien und fünfhundert (500) bevorzugte Aktien ohne Stimmrecht, sämtliche Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertneununddreissigtausendvierhundertachtzig (EUR 1.239.480,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. Christer Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09947/779/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**TANDRO S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 66.554.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

1. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.
2. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.031,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.
3. Beschluss: Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.
4. Beschluss: Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro zweiunddreissigtausend (EUR 32.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.280.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. Christer Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09948/779/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**BANQUE UNIE EST-OUEST, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires du 20 décembre 2001*

Il résulte d'une décision de l'assemblée extraordinaire des actionnaires en date du 20 décembre 2001 que les mandats de Messieurs: S.N. Ilioukhine et S.S. Rodionov ont été révoqués.

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

Pour extrait conforme

I. V. Ponomarev

Chairman

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 563, fol. 100, case 12.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10092/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**SW INFO MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 66.553.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

1. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.
2. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.031,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.
3. Beschluss: Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.
4. Beschluss: Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro zweiunddreissigtausend (EUR 32.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.280.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. Christer Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09949/779/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**SUNDECO S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 59.316.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

1. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.
2. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.031,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.
3. Beschluss: Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.
4. Beschluss: Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro zweiunddreissigtausend (EUR 32.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.280.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. Christer Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09950/779/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**SÖDERBERG INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 67.061.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

1. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.
2. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.031,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.
3. Beschluss: Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.
4. Beschluss: Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro zweiunddreissigtausend (EUR 32.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.



Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.280.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. Christer Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09951/779/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**TENOR S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

H. R. Luxembourg B 59.581.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

1. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.
2. Beschluss: Das Kapital der Gesellschaft wird nach Erhöhung der Anlagen von Euro 13,31 auf Euro 31.000,- erhöht.
3. Beschluss: Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.
4. Beschluss: Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro einunddreissigtausend (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertvierzigtausend (EUR 1.240.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H. Christer Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09953/779/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**TIMBA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

H. R. Luxembourg B 72.993.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach Erhöhung der Anlagen von Euro 13,31 auf Euro 31.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro einunddreissigtausend (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.240.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09954/779/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**THE SERVER GROUP EUROPE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 68.574.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro auf Euro 30.987,- festgelegt.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro dreissigtausendneuhundertsiebenundachtzig (EUR 30.987,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertneununddreissigtausendvierhundertachtzig (EUR 1.239.480,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09955/779/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ATITLAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1641 Luxembourg, 4, rue Nicolas Greddt.  
R. C. Luxembourg B 65.171.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 13 novembre 2001*

Décharge et démission de tout le Conseil d'Administration.

Madame Marie-José Ihry est nommée Administrateur.

Monsieur Arthur Welter est nommé Administrateur.

Monsieur Aniel Gallo est nommé Administrateur.

Monsieur Arthur Welter est nommé Administrateur-délégué.

FIDU-CONCEPT, S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme

*Le bureau*

A. Welter / A. Gallo / M.-J. Ihry

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Capellen, le 6 décembre 2001, vol. 138, fol. 2, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): Signature*

(10007/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**SOUNDSELECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3220 Bettembourg, 11-13, rue Auguste Collart.  
R. C. Luxembourg B 46.397.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE JOS HUBERTY

*Signature*

(10052/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**LINWOOD HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 47.994.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.013,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** The authorized capital is fixed at Euro one million two hundred and eighty thousand (EUR 1,280,000.-) to consist of forty thousand (40,000) shares without any par value.

The subscribed capital is set at Euro thirty-two thousand (EUR 32,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares without any par value, which each one have been entirely paid in.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09956/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**IMMO POTRYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.122.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(10003/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**IMMO POTRYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 71.122.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 96, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(10004/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COSEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 89, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 54.039.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10079/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**NAVELLA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 71.674.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.013,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 4.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 4.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro einhundertdreißigtausendneuhundertsebenundvierzig (EUR 123.947,-), eingeteilt in viertausend (4.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertneununddreißigtausendvierhundertsebzehn (EUR 1.239.470,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09957/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ARCHIMEDIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.  
R. C. Luxemburg B 76.833.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 26 novembre 2001*

Décharge et démission de tout le Conseil d'Administration.

Madame Marie Dierckxsens est nommée Administrateur.

Madame Christine Hertoghe est nommée Administrateur.

Monsieur Charles-Emile Vanderlinden est nommé Administrateur.

Madame Marie Dierckxsens est nommée Administrateur-déléguée.

Pour extrait sincère et conforme

*Le bureau*

S. Livoir / G. Poncé / S. Delonnoy

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Capellen, le 21 novembre 2001, vol. 138, fol. 11, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): Signature*

(10010/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MONTALVO S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 47.466.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach Erhöhung der Anlagen von EUR 13,- auf EUR 31.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** The authorized capital is fixed at Euro one million two hundred and forty thousand (EUR 1,240,000.-) to consist of forty thousand (40,000) shares without any par value.

The subscribed capital is set at Euro thirty-one thousand (EUR 31,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares without any par value, which each one have been entirely paid in.»

Für die Richtigkeit des Auszugs  
H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09958/779/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**LOVANIUM S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.

H. R. Luxembourg B 45.651.

—

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro auf EUR 30.987,- festgestellt.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à Euro trente mille neuf cent quatre-vingt-sept (EUR 30.987,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à Euro un million deux cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingts (EUR 1.239.480,-), représenté par quarante mille (40.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Für die Richtigkeit des Auszugs  
H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09959/779/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**SIBINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 60.456.

—

## EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 19 novembre 2001 que:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Pour extrait conforme  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 95, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10086/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**NORDESSA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 72.684.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro auf Euro 149.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 6.000,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss:*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro einhundertneundvierzigtausend (EUR 149.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million vierhundertneunzigtausend (EUR 1.490.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (10.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09960/779/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**STRATEGIC INVESTMENT HOLDING GROUP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.545.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire (rectificatif) tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Patricia Carraro. La présidente a désigné comme secrétaire Mademoiselle Annabelle Dieu et l'assemblée a élu Mademoiselle Fahima Fartas, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 100 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'ordre du jour.

*L'ordre du jour:*

1. Démission de Madame Aude-Marie Thouvenin et de Madame Patricia Carraro comme administrateurs de la société
2. Nomination de Monsieur Koshkinbayev Yerkin et de Monsieur Heiko Tausendfreund comme nouveaux administrateurs de la société
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Aude-Marie Thouvenin et de Madame Patricia Carraro de leur poste d'administrateur de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Monsieur Koshkinbayev Yerkin et de Monsieur Heiko Tausendfreund comme nouveaux administrateurs de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Johann Zent

Koshkinbayev Yerkin, homme d'affaires, demeurant à Almaty, Kazakhstan

Heiko Tausendfreund, homme d'affaires, demeurant à Gruendau, Allemagne

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 12.00 heures.

P. Carraro / A. Dieu / F. Fartas

*Président / Secrétaire / Scrutatrice*

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10038/759/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**PIXEL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 66.434.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Erhöhung der Anlagen von Euro 13,- auf Euro 31.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro zweiunddreissigtausend (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertvierzigtausend (EUR 1.240.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs  
H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09961/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MeesPIERSON ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 53.617.

—  
Les comptes annuels du 25 janvier 1996 au 30 juin 1997 enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10032/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MeesPIERSON ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 53.617.

—  
Les comptes annuels du 1<sup>er</sup> juillet 1997 au 31 décembre 1997 enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10033/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MeesPIERSON ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 53.617.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10034/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MeesPIERSON ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 53.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10035/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MeesPIERSON ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 53.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10036/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**MeesPIERSON ADVISORY COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
(en liquidation volontaire).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 53.617.

Le rapport du commissaire à la liquidation du 20 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2002, vol. 563, fol. 79, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Signature.

(10037/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**PNEU INVESTMENTS S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 61.329.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 632,- aus dem Gewinnvortrag auf Euro 75.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 2.400 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 2.400 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro fünfundsiebzigtausend (EUR 75.000,-), eingeteilt in zweitausendvierhundert (2.400) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.280.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09962/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---



**PRIVATE CAPITAL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxembourg B 64.553.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Erhöhung der Anlagen von Euro 13,31 auf Euro 31.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro einunddreissigtausend (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.240.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09963/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COLLIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 53.194.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 9.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Michele Colaci. La présidente a désigné comme secrétaire Madame Cristina Floroiu et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 2000 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Démission de Madame Anabela Inverno-Pierret comme administrateur de la société.
2. Nomination de Madame Patricia Carraro comme nouvel administrateur de la société.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Anabela Inverno-Pierret de son poste d'administrateur de la société et lui ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Madame Patricia Carraro comme nouvel administrateur de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus pour une année jusqu'à la prochaine assemblée générale:

Madame Patricia Carraro, employée privée, demeurant à Audun-le-Roman/France

Monsieur Michele Colaci

Madame Aude Marie Thouvenin

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 10.00 heures.

M. Colaci / C. Floroiu / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutatrice

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 87, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10040/759/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**RADAR HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 46.643.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.031,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** The authorized capital is fixed at Euro one hundred and twenty-eight thousand (EUR 128,000.-) to consist of four thousand (4,000) shares without any par value.

The subscribed capital is set at Euro thirty-two thousand (EUR 32,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares without any par value, which each one have been entirely paid in.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09964/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**EUROPEAN SHOE POINT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 63.195.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Cristina Floroiu. La présidente a désigné comme secrétaire Madame Aude-Marie Thouvenin et l'assemblée a élu Mademoiselle Séverine Desnos, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 100 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Démission de Madame Anabela Inverno-Pierret comme administrateur de la société.
2. Nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Anabela Inverno-Pierret de son poste d'administrateur de la société et lui ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Madame Cristina Floroiu

Madame Anne Smons, employée privée, demeurant à Sandweiler/Luxembourg.

Madame Britta Hans

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 12.00 heures.

C. Floroiu / A.-M. Thouvenin / S. Desnos

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10041/759/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**SASTRO S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 59.125.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Erhöhung der Anlagen von Euro 843,- auf Euro 100.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 3.200 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 3.200 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro einhunderttausend (EUR 100.000,-), eingeteilt in dreitausend-zweihundert (3.200) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertfünfzigtausend (EUR 1.250.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09965/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ESTORIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxemburg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxemburg B 35.249.

—  
*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 10.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Aude-Marie Thouvenin. Le président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans, et l'assemblée a élu Madame Patricia Carraro, scrutateur.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 2.000 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Démission de Madame Anabela Inverno-Pierret comme administrateur de la société.
2. Nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Anabela Inverno-Pierret de son poste d'administrateur de la société et lui ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Michele Colaci

Madame Anne Smons, employée privée, demeurant à Sandweiler/Luxembourg

Madame Aude-Marie Thouvenin

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 11.00 heures.

A.-M. Thouvenin / B. Hans / P. Carraro

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10042/759/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**EURO ASSETS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 68.804.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée est ouverte à 13.00 heures au siège de la société.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michele Colaci. Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Annabelle Dieu et comme scrutateur Mademoiselle Fahima Fartas.

Le Président déclare qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 304 actions est représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Démission de Madame Anabela Inverno-Pierret comme administrateur de la société.
2. Nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Anabela Inverno-Pierret de son poste d'administrateur de la société et lui ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.

3. Le conseil d'administration se compose des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Anne Smons, employée privée, demeurant à Sandweiler/Luxembourg

Michele Colaci

Anita Dennis

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été close à 14.00 heures.

M. Colaci / A. Dieu / F. Fartas

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10043/759/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**JAP NORDIC INVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.

H. R. Luxemburg B 65.324.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,**gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.013,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 5 des Artikels 5 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt Euro zweiunddreissigtausend (EUR 32.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert, die sämtlich voll eingezahlt wurden.

Das genehmigte Aktienkapital wird auf Euro eine Million zweihundertachtzigtausend (EUR 1.280.000,-) festgesetzt, eingeteilt in vierzigtausend (40.000) Aktien ohne Nennwert.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09967/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**BISCAY HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxembourg B 46.938.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.031,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** The authorized capital is fixed at Euro one million two hundred and eighty thousand (EUR 1.280.000.-) to consist of forty thousand (40,000) shares without any par value.

The subscribed capital is set at Euro thirty-two thousand (EUR 32,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares without any par value, which each one have been entirely paid in.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09968/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**EYSACKERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 79.835.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 14.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Britta Hans. Le président a désigné comme secrétaire Mademoiselle Annabelle Dieu et l'assemblée a élu Madame Marina Valvasori, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 170 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Démission de Madame Anabela Inverno-Pierret comme administrateur de la société.
2. Nomination de Madame Cristina Floroiu comme nouvel administrateur de la société.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté en unanimité la démission de Madame Anabela Inverno-Pierret de son poste d'administrateur de la société et lui ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Madame Cristina Floroiu comme nouvel administrateur de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Madame Esther Schrijver

Madame Cristina Floroiu, employée privée, demeurant à Luxembourg

Madame Britta Hans

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 15.00 heures.

B. Hans / A. Dieu / M. Valvasori

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10044/759/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**PROMOINVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 76.863.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 15.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée est présidée par Madame Britta Hans. Le président désigne comme secrétaire Madame Anne Smons et, comme scrutateur, Madame Patricia Carraro.

Le Président déclare qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.250 actions est représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Démission de Madame Anabela Inverno-Pierret comme administrateur de la société.
2. Nomination de Madame Cristina Floroiu comme nouvel administrateur de la société.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté à l'unanimité la démission de Madame Anabela Inverno-Pierret de son poste d'administrateur de la société et lui ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Madame Cristina Floroiu comme nouvel administrateur de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Madame Britta Hans

Madame Cristina Floroiu, employée privée, demeurant à Luxembourg

Monsieur Léon Nahon

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 16.00 heures.

B. Hans / A. Smons / P. Carraro

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10045/759/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**CORTINA HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-1313 Luxemburg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxemburg B 45.950.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.013,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** The authorized capital is fixed at Euro one hundred and twenty-eight thousand (EUR 128,000.-) to consist of four thousand (4,000) shares without any par value.

The subscribed capital is set at Euro thirty-two thousand (EUR 32,000.-) consisting of one thousand (1,000) shares without any par value, which each one have been entirely paid in.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09969/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**DUEMILA S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
H. R. Luxembourg B 59.086.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung,  
gehalten am 21. Dezember 2001 von 11.00 bis 11.30 Uhr*

Die Gesellschafter fassen hiermit einstimmig die nachstehenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird ab 1. Januar 2001 von bisher LUF in Euro umgewandelt.

*Zweiter Beschluss*

Das Kapital der Gesellschaft wird nach der Umwandlung in Euro durch Entnahme von Euro 1.013,31 aus dem Gewinnvortrag auf Euro 32.000,- erhöht.

*Dritter Beschluss*

Die bisher ausgegebenen 1.000 Aktien mit einem Nennwert von LUF 1.250,- je Aktie werden in 1.000 Aktien ohne Nennwert umgewandelt.

*Vierter Beschluss*

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse werden Absatz 1 und 2 des Artikels 3 der Statuten abgeändert und erhalten folgenden Wortlaut:

«**Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à Euro trente-deux mille (EUR 32.000,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à Euro un million deux cent quatre-vingt mille (EUR 1.280.000,-), représenté par quarante mille (40.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Für die Richtigkeit des Auszugs

H.C. Malmberg

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 93, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09970/779/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**ZMC AND COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 58.521.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 16 janvier 2002*

L'assemblée était ouverte à 16.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Michele Colaci. Le président a désigné comme secrétaire Madame Aude-Marie Thouvenin et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 100 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Démission de Madame Anabela Inverno-Pierret comme administrateur de la société.
2. Nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.

*Décisions*

1. Les actionnaires ont accepté à l'unanimité la démission de Madame Anabela Inverno-Pierret de son poste d'administrateur de la société et lui ont accordé pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

2. Les actionnaires ont accepté la nomination de Madame Anne Smons comme nouvel administrateur de la société.

3. Le conseil d'administration se composera des administrateurs suivants qui sont élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

Monsieur Johann Zent.

Monsieur Michele Colaci.

Madame Anne Smons, employée privée, demeurant à Sandweiler/Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 17.00 heures.

M. Colaci / A.-M. Thouvenin / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutatrice

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10046/759/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**PERRARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1912 Luxembourg, 94, rue de Grunewald.  
R. C. Luxembourg B 17.228.

*Extrait de la décision collective des Associés du 7 septembre 2001 au siège social de la société*

Il résulte de la réunion que:

Le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF 20.000.000,-), est converti en euros ( 495.787,05) avec effet au 31 décembre 2001.

Le capital social est augmenté de quatre mille deux cent douze euros quatre-vingt-quinze cents ( 4.212,95) pour le porter du montant de quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros cinq cents ( 495.787,05) à cinq cent mille euros ( 500.000,-) par incorporation de réserves classées sub Résultats Reportés.

La mention de la valeur nominale des parts sociales émises est supprimée.

L'article 6 des statuts est adapté pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à cinq cent mille euros ( 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale, appartenant aux associés comme suit:

|  |      |
|--|------|
| 1) à Monsieur Joseph Perrard, entrepreneur de constructions, demeurant à Mersch, quatre cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales. . . . . | 499  |
| 2) à la société PERRARD MATERIEL, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, une part sociale . . . . .                                | 1    |
| Total: cinq cents parts sociales. . . . .  | 500» |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2002.

Signature

*Le mandataire de la société*

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 563, fol. 99, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10022/799/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**FM\*K INTERNATIONAL BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 52.057.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 5 juin 2001*

L'assemblée était ouverte à 14.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Anne Smons. Le président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 4618 actions de classe A et les 20 actions de classe B étaient représentées et donc l'assemblée peut discuter et décider avec validité les points repris à l'ordre du jour.

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes.
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital de Mark allemands (DEM) en euros (EUR) au taux de change 1,95583,- DEM pour 1,- EUR.
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
7. Suppression de la valeur nominale des actions et du capital social.
8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

*Décisions*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 a pu être présenté à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

3. Les administrateurs suivants:

Monsieur Heinz Klötzner

Monsieur Bernd Gnauck

Madame Anne Smons

Madame Aude-Marie Thouvenin



ont été élu jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

4. Le Commissaire aux comptes actuel, HORSBURGH & C.O. S.A., a été élu jusqu'à la prochaine assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de Marks allemands en euros au taux de change de un virgule nonante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-trois Marks allemands (1.95583,- DEM) pour un euro (1,- EUR), soit de quatre cent soixante-trois mille huit cents Marks allemands (463.800,- DEM) à deux cent trente-sept mille cent trente-sept virgule dix-sept Marks allemands (237.137,17 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de trois cent soixante-deux virgule quatre-vingt-trois euros (362.83,- EUR) pour le porter de son montant actuel de deux cent trente-sept mille cent trente-sept virgule dix-sept Marks allemands (237.137,17 EUR) à deux cent trente-sept mille cinq cents euros (237.500,- EUR) par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zweihundertundsiebenunddreissigtausendfünfhundert Euros (237.500,- EUR), und ist aufgeteilt in viertausendsechshundertachtzehn (4.618) Stammaktien der Klasse A ohne Nennwert und zwanzig (20) Vorzugsaktien der Klasse B ohne Nennwert.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 16.00 heures.

A. Smons / B. Hans / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10047/759/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

### **CLAREMONT VILLAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 20, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 46.982.

#### *Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 2 avril 2001*

L'assemblée était ouverte à 15.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Anne Smons. Le président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.250 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points reprise à l'agenda.

#### *Agenda:*

1. Présentation des comptes annuels et du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits en date du 31 décembre 1999.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.
5. Election du commissaire aux comptes.

#### *Décisions*

1. Les comptes annuels et les rapports du conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes ont été présentés à l'assemblée.

2. Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 1999 ont été unanimement approuvés.

3. Les actionnaires ont accordé la décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.

4. Les administrateurs suivants:

Monsieur Karl Horsburgh

Madame Anne Smons

Madame Aude Marie Thouvenin

ont été élus jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

5. Le Commissaire aux comptes, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 17.00 heures.

A. Smons / B. Hans / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10039/759/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**CLAREMONT VILLAS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 20, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 46.982.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 87, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2002.

Signature.

(10051/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ALGEDAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4831 Rodange, 74, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 43.212.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE JOS HUBERTY

Signature

(10053/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**PLUS TRUCK RENTAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 51.502.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue à Luxembourg le 13 décembre 2001*

L'assemblée était ouverte à 9.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Britta Hans. La présidente a désigné comme secrétaire Mademoiselle Annabelle Dieu et l'assemblée a élu Mademoiselle Fahima Fartas, scrutatrice.

Le Président a déclaré en accord avec la liste de présence ci-annexée que la totalité des 180 actions était représentée et donc que l'assemblée pouvait discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits en date du 30 septembre 2000 et du 30 septembre 2001.
2. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes.
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR.
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
7. Adaptation de la valeur nominale des actions du capital social.
8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

*Décisions:*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour les années sociales se terminant le 30 septembre 2000 et le 30 septembre 2001 a pu être présenté à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 30 septembre 2000 et le 30 septembre 2001.

3. Les administrateurs suivants:

Madame Britta Hans.

Monsieur Michele Colaci.

Madame Anne Smons

ont été élus jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 30 septembre 2000 et le 30 septembre 2001.

4. Le Commissaire aux comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 30 septembre 2000 et le 30 septembre 2001.

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros, au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf francs (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR) soit de dix-huit millions de francs luxembourgeois (18.000.000,- LUF) à quatre cent quarante-six mille deux cent huit virgule trente-quatre euros (446.208,34 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de cent quatre-vingt-onze virgule soixante-six euros (191,66 EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante-six mille deux cent huit virgule trente-quatre euros (446.208,34 EUR) à quatre cent quarante-six mille quatre cents euros (446.400,- EUR) par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide d'adapter la valeur nominale des actions à deux mille quatre cent quatre-vingts euros (2.480,- EUR) par action.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre cent quarante-six mille quatre cents euros (446.400,- EUR) représenté par cent quatre-vingts (180) actions d'une valeur nominale de deux mille quatre cent quatre-vingts euros (2.480,- EUR) chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 11.00 heures.

B. Hans / A. Dieu / F. Fartas

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 87, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10048/759/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**CIL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5750 Frisange, 13, route de Mondorf.

R. C. Luxembourg B 45.858.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE JOS HUBERTY

Signature

(10054/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**QUAI 14, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5553 Remich, 14, Quai de la Moselle.

R. C. Luxembourg B 50.177.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE JOS HUBERTY

Signature

(10055/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**PRIME INVEST I, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.202.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

1. Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, Bertrange, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Guy Hornick expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 11 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 95, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10085/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**IDEAL JARDIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3253 Bettembourg, 13-17, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 57.721.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE JOS HUBERTY

Signature

(10056/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**TRANSYLVANIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3447 Dudelange, 40, rue du Curie.  
R. C. Luxembourg B 51.224.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2002.

FIDUCIAIRE JOS HUBERTY

Signature

(10057/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**DANTEX MARKETING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1917 Luxembourg, 19, rue Large.  
R. C. Luxembourg B 61.253.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue à Luxembourg le 12 juillet 2001*

L'assemblée était ouverte à 15:00 hrs au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Michele Colaci. Le président a désigné comme secrétaire Madame Aude Marie Thouvenin et l'assemblée a élu Madame Britta Hans, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 1.000 actions était représentée et donc que l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

*Agenda:*

1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000.
2. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
3. Nomination et élection des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes.
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR.
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
7. Adaptation de la valeur nominale des actions et du capital social.
8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

*Décisions:*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 a pu être présenté à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

3. Les administrateurs suivants:

Monsieur Stephen Byers.

Madame Karen Byers.

RITEC INTERNATIONAL LIMITED.

ont été élus jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

4. Le Commissaire aux comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour les années sociales se terminant le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000.

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros, au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent nonante-neuf francs (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR) soit

de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR) par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide d'adapter la valeur nominale des actions à trente et un euros (31,- EUR) par action.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 17:00.

M. Colaci / A-M. Thouvenin / B. Hans

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 87, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10049/759/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

### **VADUZ S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 52.067.

#### *Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue à Luxembourg le 3 mai 2001*

L'assemblée était ouverte à 11:00 hrs au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Madame Britta Hans. Le président a désigné comme secrétaire Monsieur Michele Colaci et l'assemblée a élu Madame Aude-Marie Thouvenin, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée que la totalité des 20.000 actions était représentée et donc que l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'ordre du jour.

#### *Ordre du jour:*

1. Approbation des bilans et des comptes de pertes et profits en date du 31 décembre 2000.
2. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.
3. Election et nomination des membres du conseil d'administration.
4. Election du commissaire aux comptes.
5. Conversion de la monnaie d'expression du capital de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,- EUR.
6. Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
7. Adaptation de la valeur nominale des actions et du capital social.
8. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

#### *Décisions:*

1. Certains changements étant encore à effectuer dans la comptabilité, seul un projet de comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000 a pu être présentée à l'assemblée. Leur version finale sera présentée aux actionnaires pour approbation lors d'une assemblée générale extraordinaire ultérieure qui se tiendra avant le 31 mars 2002.

2. La décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes a été remise à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000.

3. Les administrateurs suivants:

Madame Britta Hans.

Madame Adalina Zent.

Monsieur Johann Zent,

ont été élus jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000.

4. Le Commissaire aux comptes actuel, AUDILUX LIMITED, a été élu jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire qui approuvera les comptes annuels pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2000.

5. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euros, au taux de change de quarante virgule trois mille trois cent nonante-neuf francs (40,3399 LUF) pour un euro (1,- EUR) soit de vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF) à quatre cent nonante-cinq mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro quatre euros (495.787,04 EUR) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

6. L'Assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de deux cent douze virgule nonante-six euros (212,96 EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent nonante-cinq mille sept cent quatre-vingt-sept virgule zéro quatre euros (495.787,04 EUR) à quatre cent nonante-six mille euros (496.000,- EUR) par incorporation de réserves.

7. L'Assemblée décide d'adapter la valeur nominale des actions à vingt-quatre virgule quatre-vingt euros (24,80 EUR) par action.

8. L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Das Gezeichnete Aktienkapital beträgt vierhundertsechundneunzigtausend euros (496.000,- EUR) in zwanzigtausend (20.000) Aktien mit einem Nominalwert von vierundzwanzig Komma achtzig euros (24,80 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 13:00.

B. Hans / M. Colaci / A-M. Thouvenin

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10050/759/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COM-EURO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 59.941.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 janvier 2002, vol. 322, fol. 49, case 1/16, 1/17, 1/18, 1/19, 1/20, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 janvier 2002

VIC COLLE ET ASSOCIES, S.à r.l.

(10058/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COM-EURO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 59.941.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 janvier 2002, vol. 322, fol. 49, case 1/1, 1/2, 1/3, 1/4, 1/5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 janvier 2002.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

(10059/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COM-EURO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 59.941.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 janvier 2002, vol. 322, fol. 49, case 1/11, 1/12, 1/13, 1/14, 1/15, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 janvier 2002.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

(10060/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COM-EURO S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 59.941.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 janvier 2002, vol. 322, fol. 49, case 1/6, 1/7, 1/8, 1/9, 1/10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 29 janvier 2002.

VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

(10061/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**TEC-LEASE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 89, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 65.961.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10080/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ALPHA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

—  
EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 21 décembre 2001 reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Capellen, enregistré à Capellen en date du 24 décembre 2001, vol. 423, fol. 66, case 8,

- que l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social de Pétange à Mamer;
- que l'assemblée générale a décidé de modifier par conséquent le deuxième alinéa de l'article deux des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société est constituée pour une durée indéterminée et aura son siège social à Mamer.»

- que l'assemblée générale a décidé de fixer l'adresse du siège social à L-8247 Mamer, 1 rue des Maximins. Capellen, le 28 janvier 2002.

Pour extrait conforme

A. Biel

Notaire

(10065/201/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ALPHA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

—  
Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10066/201/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**SAMMY JEWELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

—  
EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale des associés du 21 décembre 2001 reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Capellen, enregistré à Capellen en date du 24 décembre 2001, vol. 423, fol. 66, case 9,

- que l'associée unique a décidé de transférer le siège social de Pétange à Mamer;
- que l'associée unique a décidé de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article deux des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Mamer.»

- que l'associée unique a décidé de fixer l'adresse du siège social à L-8247 Mamer, 1 rue des Maximins. Capellen, le 28 janvier 2002.

Pour extrait conforme

A. Biel

Notaire

(10067/201/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**SAMMY JEWELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.

—  
Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10068/201/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**TECNA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1254 Luxembourg, 2, rue M. Brabant.

R. C. Luxembourg B 15.380.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10081/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**AGENCE IMMOBILIERE MANUEL CARDOSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2563 Luxembourg, 29, rue Jean Schaack.  
R. C. Luxembourg B 50.368.

## EXTRAIT

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20 décembre 2001 reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Capellen, enregistré à Capellen en date du 24 décembre 2001, volume 423, folio 66, case 3,

- que l'associé unique a décidé de convertir le capital souscrit et libéré de la société de cinq cent mille francs (500.000,- francs) en Euro, au cours de change fixé entre le franc luxembourgeois et l'Euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999 savoir 40,3399,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 Euros) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-trois virgule neuf mille quatre cent soixante-huit euros (123,9468 Euros).

- que l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social souscrit de la société à concurrence de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 Euros) en vue d'arrondir le capital social souscrit de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (12.394,68 Euros) à douze mille cinq cents euros (12.500,- Euros), sans création de parts sociales nouvelles, mais par la seule augmentation de la valeur nominale des cent (100) parts sociales existantes pour la porter de cent vingt-trois virgule neuf mille quatre cent soixante-huit euros (123,9468 Euros) à cent vingt-cinq euros (125,- Euros), entièrement libérées par l'associé unique et ceci par un versement en espèces.

La somme de cent cinq virgule trente-deux euros (105,32 Euros) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

- que suite à la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- Euros) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- Euros) chacune.

Les cent (100) parts ont été souscrites par Monsieur Manuel Cardoso Simoes, indépendant, demeurant à Luxembourg, 29 rue Jean Schaack, et ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît.»

Capellen, le 25 janvier 2002.

Pour extrait conforme

A. Biel

Notaire

(10069/201/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**AGENCE IMMOBILIERE MANUEL CARDOSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2563 Luxembourg, 29, rue Jean Schaack.  
R. C. Luxembourg B 50.368.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10070/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**SIXTY RETAIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 74.280.

## EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 19 novembre 2001 que:

Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 95, case 9.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10087/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.



**C.A., COMPAGNIE ADMINISTRATIVE S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2339 Luxembourg, 1A, rue Christophe Plantin.

—  
AUSZUG

Auf Grund einer Generalversammlung aufgenommen durch den zu Capellen residierenden Notar Aloyse Biel am 18. Dezember 2001, eingetragen zu Capellen am 20. Dezember 2001, Band 423, Folio 60, Nummer 2, wurden folgende Beschlüsse beurkundet:

- Die Generalversammlung beschliesst einstimmig die Bezeichnung der Gesellschaft in WORLDWIDE INVESTORS (LUXEMBOURG) S.A. abzuändern.

- Abänderung des Artikels 1 der Satzungen, welcher wie folgt lautet:

«**Art. 1.** Zwischen den Komparenten und allen zukünftigen Inhabern der in Nachfolgendem bezeichneten Aktien wird eine Aktiengesellschaft gebildet unter der Bezeichnung WORLDWIDE INVESTORS (LUXEMBOURG) S.A.»

- Die Adresse des Gesellschaftssitzes wird festgelegt in L-2339 Luxembourg, 1A, rue Christophe Plantin.

- Die Generalversammlung beschliesst den Rücktritt von Frau Martina Menkel, vorgenannt, in ihrer Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglied und erteilt ihr Entlast für die Ausübung ihres Mandates.

- Zu Verwaltungsmitglieder für die Dauer von sechs Jahren wird bestellt:

Frau Gisela Selzner, Geschäftsführerin, wohnhaft in D-54344 Kenn, Auf der Kenner Ley 3.

Capellen, den 25. Januar 2002.

Für gleichlautenden Auszug

A. Biel

Notaire

(10071/201/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**WORLDWIDE INVESTORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 1A, rue Christophe Plantin.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10072/201/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION MANUEL CARDOSO, S.à r.l.,****Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2563 Luxembourg, 29, rue Jean Schaack.

L'an deux mille un, le vingt décembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Monsieur Manuel Cardoso-Simoes, indépendant, demeurant à Luxembourg, 29, rue Jean Schaack,

agissant en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION MANUEL CARDOSO, S.à r.l. avec siège social à L-2563 Luxembourg, 29, rue Jean Schaack, constituée suivant acte reçu par le notaire Raymond Steichen, alors de résidence à Luxembourg, en date du 7 octobre 1981, publié au Mémorial C n° 280 du 19 décembre 1981, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Tom Metzler, de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 10 juin 1998, publié au Mémorial C n° 618 du 28 août 1998.

Ceci exposé, le comparant a requis le notaire soussigné d'acter ses résolutions comme suit:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de un million dix mille neuf cent quatre-vingt-neuf francs (1.010.989,- Francs) pour le porter de son montant actuel de un million de francs (1.000.000,- Francs) à deux millions dix mille neuf cent quatre-vingt-neuf francs (2.010.989,- Francs) par incorporation au capital social d'une partie des bénéfices reportés à due concurrence et par la création et l'émission de mille (1.000) parts sociales nouvelles sans désignation de valeur nominale, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

En outre, les mille (1.000) parts sociales nouvellement émises seront attribuées gratuitement à l'associé unique.

La preuve de l'existence desdits bénéfices reportés a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide d'effectuer une deuxième augmentation de capital par apport en numéraire à concurrence de six mille six francs (6.006,- Francs) pour le porter de son montant actuel de deux millions dix mille neuf cent quatre-vingt-neuf francs (2.010.989,- Francs) à deux millions seize mille neuf cent quatre-vingt-quinze francs (2.016.995,- Francs) par l'émission de six (6) parts sociales nouvelles sans désignation de valeur nominale.

*Souscription - Libération*

Ensuite, l'associé unique Monsieur Manuel Cardoso-Simoes, prénommé, a déclaré souscrire six (6) parts sociales nouvelles sans désignation de valeur nominale, lesquelles ont été intégralement libérées par le versement en espèces d'un montant de six mille six francs (6.006,- Francs).

La preuve a été rapportée au notaire soussigné que la somme de six mille six francs (6.006,- Francs) se trouve à la disposition de la société.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de convertir le capital souscrit et libéré de la société de deux millions seize mille neuf cent quatre-vingt-quinze francs (2.016.995,- Francs) en Euro, au cours de change fixé entre le franc luxembourgeois et l'Euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999 savoir 40,3399,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion à cinquante mille euros (50.000,- Euros) représenté par deux mille six (2.006) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de modifier le premier alinéa de l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- Euros) représenté par deux mille six (2.006) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

*Coût*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués approximativement à cinquante mille francs (50.000,- Francs).

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: Cardoso-Simoes, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 24 décembre 2001, vol. 423, fol. 66, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 28 janvier 2002.

A. Biel.

(10073/201/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION MANUEL CARDOSO, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2563 Luxembourg, 29, rue Jean Schaack.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10074/201/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**ELECTRICITE GENERALE CARDOSO ET LOUREIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2563 Luxembourg, 29, rue Jean Schaack.

R. C. Luxembourg B 59.973.

**EXTRAIT**

Il découle du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 20 décembre 2001 reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Capellen, enregistré à Capellen en date du 24 décembre 2001, volume 423, folio 66, case 4,

- que l'associé unique a décidé de convertir le capital souscrit et libéré de la société de un million de francs (1.000.000,- francs) en Euro, au cours de change fixé entre le franc luxembourgeois et l'Euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999 savoir 40,3399,

de sorte que le capital social souscrit de la société est fixé, après conversion à vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 Euros) représenté par cent (100) parts sociales de deux cent quarante-sept virgule huit mille neuf cent trente-cinq euros (247,8935 Euros).

- que l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social souscrit de la société à concurrence de deux cent dix virgule soixante-cinq euros (210,65 Euros) en vue d'arrondir le capital social souscrit de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-neuf virgule trente-cinq euros (24.789,35 Euros) à vingt-cinq mille euros (25.000,- Euros), sans création de parts sociales nouvelles, mais par la seule augmentation de la valeur nominale des cent (100) parts sociales existantes pour la porter de deux cent quarante-sept virgule huit mille neuf cent trente-cinq euros (247,8935 Euros), à deux cent cinquante euros (250,- Euros), entièrement libérées par l'associé unique et ceci par un versement en espèces.

La somme de deux cent dix virgule soixante-cinq euros (210,65 Euros) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

- que suite à la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- Euros), représenté par cent (100) parts sociales de deux cent cinquante euros (250,- Euros) chacune.

Les cent (100) parts ont été souscrites par Monsieur Manuel Cardoso-Simoes, indépendant, demeurant à Luxembourg, 29 rue Jean Schaack, et ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît.»

Capellen, le 25 janvier 2002.

Pour extrait conforme

A. Biel

Notaire

(10075/201/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**ELECTRICITE GENERALE CARDOSO ET LOUREIRO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2563 Luxembourg, 29, rue Jean Schaack.

R. C. Luxembourg B 59.973.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2002.

(10076/201/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**CEFARG MINERALS, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1862 Luxembourg, 2, rue Arthur Knaff.

*Bericht über die Sitzung der Generalversammlung der Gesellschafter vom 3. September 2001, am Sitz der Gesellschaft*

Anwesend:

H. Nico Plomp als Vertreter von NUPHAR LUTUEUM B.V., 100-prozentiger Kapitalinhaber von CEFARG MINERALS, G.m.b.H.

H. Jean Wagner, Prokurist von CEFARG MINERALS fungiert als Schriftführer der Versammlung.

(H. Raymond Thevenin, directeur-gérant von CEFARG MINERALS lässt sich aus gesundheitlichen Gründen entschuldigen).

H. Plomp konstatiert die Beschlussfähigkeit der Versammlung und geht zur Tagesordnung über:

Das Bilanzergebnis von CEFARG MINERALS für das Jahr 2000 schliesst mit einem positiven Resultat von FLUX 236.052,- ab und wird gutgeheissen. Das Resultat wird zum Posten «Résultats reportés» hinzugeschlagen.

Demission von H. Raymond Thevenin - aus Altersgründen hat H. Thevenin darum gebeten, von seiner Funktion als directeur-gérant von CEFARG MINERALS entbunden zu werden. Die Gesellschafter von CEFARG MINERALS geben dieser Bitte statt und bedanken sich bei H. Thevenin für die während seiner Amtszeit erwiesenen Dienste. Sie stimmen H. Thevenin eine einmalige Abgangssumme von FLUX 50.000,- zu.

Ernennung von H. Jean Wagner - H. Jean Wagner, bisher fondé de pouvoir von CEFARG MINERALS, wird zum directeur-gérant von CEFARG MINERALS ernannt mit Einzelunterschrift für die laufenden Geschäfte der Gesellschaft.

Die Gesellschafter wünschen H. Wagner viel Erfolg bei der Weiterführung der Gesellschaft.

Luxemburg, den 3. September 2001.

J. Wagner

Schriftführer

NUPHAR LUTUEUM

N. Plomp

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2002, vol. 563, fol. 88, case 4.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10082/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**Mc DONALD'S IMMOBILIER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

H. R. Luxemburg B 22.841.

Der Jahresabschluß per 31. Dezember 2000, registriert in Luxemburg am 29. Januar 2002, vol. 564, fol. 3, case 11, ist hinterlegt worden beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 30. Januar 2002 mit dem Vermerk zur Veröffentlichung im Amtsblatt Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 30. Januar 2002.

Unterschrift.

(10089/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**PONS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.068.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 19 novembre 2001 que:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, Strassen, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Pierre Lentz expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 95, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10088/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**E-PLUS 3G LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 75.636.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associée unique de la société E-PLUS 3G LUXEMBOURG, S.à r.l. (ci-après «la Société») en date du 14 décembre 2001 que:

- le siège social de la Société a été transféré au 34, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10090/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**PCS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.

R. C. Luxembourg B 63.994.

EXTRAIT

Il ressort de l'assemblée générale des associés de la société PCS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l. (ci-après «la Société») tenue à Luxembourg en date du 18 décembre 2001 que:

- MANACOR S.A., Monsieur Robert Jan Schol et Monsieur Robert W. Simon ont démissionné de leurs fonctions de gérants A du conseil de gérance de la Société, avec effet au 18 décembre 2001;

- Monsieur William J. Doyle et Monsieur Wayne Brownlee ont démissionné de leurs fonctions de gérants B du conseil de gérance de la société avec effet au 18 décembre 2001;

Les personnes suivantes ont été nommées gérants de la société:

- Monsieur James Dietz, Executive Vice President and Chief Operating Officer, PCS INC., residing in 445 Whittier Lane Northfield, Illinois, USA;

- Monsieur Wayne Brownlee, Senior Vice President, Treasurer and Chief Financial Officer, PCS INC., residing in 631 Trent Crescent Saskatoon, Saskatchewan, Canada;

- et Madame Jane Irwin, Senior Vice President, Administration, PCS INC., residing in 1300 Maple Avenue Wilmette, Illinois, USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2002.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(10091/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**WH SELFINVEST S.A., Société Anonyme.**  
**(anc. WARMOES HIRTZ S.A.)**  
Siège social: L-1413 Luxembourg, 11, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 65.981.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 30 octobre 2001*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 30 octobre 2001 que les résolutions suivantes ont été adoptées:

- approbation du bilan et des comptes de profit et pertes au 31 décembre 2000 et affectation des résultats;
- décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant l'exercice écoulé;
- reconduction des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 10 janvier 2002.

Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2002, vol. 563, fol. 97, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10093/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**WEFRA, Société à responsabilité limitée.**  
**Capital social: EUR 24.789,35,-.**  
Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 12.637.

Société à responsabilité limitée constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Pétange, en date du 6 décembre 1974, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 28 du 28 février 1975; acte modificatif reçu par le même notaire en date du 21 novembre 1978, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 22 du 31 janvier 1979.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2002.

WEFRA  
Société à responsabilité limitée  
Signature

(10094/546/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COMPAGNIE DES BOIS TROPICAUX (C.B.T.), Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 31.141.

EXTRAIT

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, et dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2001, la société a adopté l'euro comme monnaie d'expression de son capital social, le capital existant de quatre millions deux cent mille francs luxembourgeois (4.200.000,- LUF) étant converti au montant total de cent quatre mille cent quinze euros et vingt-huit centimes (104.115,28 EUR); l'indication de la valeur nominale des actions est supprimée.

L'assemblée a donc modifié le texte de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la formulation suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à la somme de cent quatre mille quinze euros et vingt-huit centimes (104.115,28 EUR), représenté par quatre mille deux cent (4.200) actions, entièrement libérées, dans indication de valeur nominale.»

Pour extrait conforme  
COMPAGNIE DES BOIS TROPICAUX (C.B.T.)  
Société Anonyme Holding  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(10095/546/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**VENUS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 55.063.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 19 décembre 2001, que:

- la valeur nominale des actions a été supprimée;
- le capital social a été converti de francs luxembourgeois en euro, pour le porter de 1.250.000,- LUF (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à 30.986,69 EUR (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante neuf cents);
- le capital autorisé de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros pour le porter de 20.000.000,- LUF (vingt millions de francs luxembourgeois) à 495.787,05 EUR (quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinq cents);
- l'article 3 alinéa 1<sup>er</sup> et la première phrase du 2<sup>ème</sup> alinéa du même article des statuts ont été modifiés pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à 30.986,69 EUR (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante neuf cents), représenté par 1.250 actions (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

Le capital autorisé de la société est fixé à 495.787,05 EUR (quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinq cents), représenté par 20.000 (vingt mille) actions sans désignation de valeur nominale.»  
Luxembourg, le 20 décembre 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 10.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10096/304/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**VISERBA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 48.929.

## EXTRAIT

Les administrateurs, Mesdemoiselles Martine Schaeffer et Gabriele Schneider ainsi que le commissaire aux comptes Madame Gerty Marter ont démissionné avec effet immédiat. Le siège social de la société à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

Pour extrait conforme

INTERCORP S.A.

G. Marter / P. Schmit

*Directrice / Administrateur-Directeur*

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 2.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10099/535/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**NCM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.728.

*Extrait du procès-verbal du 28 janvier 2002*

Il résulte du procès-verbal de la société qui s'est tenu en date du 28 janvier 2002 au siège de la société que:

- Monsieur Gengler Patrick, commerçant, demeurant à Mamer, 113, route d'Arlon est nommé gérant technique avec droit de signature exclusif.

Mamer, le 28 janvier 2002.

GP FINANCE S.A. / NCM, S.à r.l.

*Administrateur-délégué / Gérant technique*

P. Gengler / P. Gengler

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 563, fol. 99, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10114/619/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**LELLINV HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 58.621.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 19 décembre 2001, que:

- la valeur nominale des actions a été supprimée;
- le capital social a été converti de francs luxembourgeois en euro, pour le porter de 1.250.000,- LUF (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à 30.986,69 EUR (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante neuf cents);
- le capital autorisé de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros pour le porter de 20.000.000,- LUF (vingt millions de francs luxembourgeois) à 495.787,05 EUR (quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinq cents);
- l'article 3 alinéa 1<sup>er</sup> et la première phrase du 2<sup>ème</sup> alinéa du même article des statuts ont été modifiés pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à 30.986,69 EUR (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante neuf cents), représenté par 10 (dix) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées.

Le capital autorisé de la société est fixé à 495.787,05 EUR (quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinq cents), représenté par 160 (cent soixante) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 20 décembre 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 3, case 10.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10097/304/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**NERAC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 67.415.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(10102/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**EMERALD ADVISORY SERVICES & EQUITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 78.471.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. P. Pels.

(10103/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**EMERALD ADVISORY SERVICES & EQUITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 78.471.

## EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2000 adopté par l'assemblée générale ordinaire ajournée en date du 15 janvier 2002 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

R. P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 6.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10111/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

---

**COFINIM S.A., COMPAGNIE DE FINANCEMENT IMMOBILIER, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 40.513.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 décembre 2001 que, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, le capital social de la société a été converti de francs français en euros avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Par application du taux de conversion de 1,- =6,55957 FRF, le capital social de FRF 250.000,- est ainsi converti en 38.112,25 .

Tous les autres postes du bilan sont convertis en euros aux taux officiels.

Le capital autorisé est converti de FRF 2.500.000,- en EUR 381.122,54.

En conséquence, les premier et deuxième alinéas de l'article 6 des statuts sont modifiés et auront la teneur suivante avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001:

«**1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à trente-huit mille cent douze euros et vingt-cinq cents ( 38.112,25) représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

«**2<sup>ème</sup> alinéa.** Le capital autorisé est fixé à trois cent quatre-vingt-un mille cent vingt-deux euros et cinquante-quatre cents ( 381.122,54) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

*Pour extrait conforme*

*Pour le Conseil d'Administration*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 2.- Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10098/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.

**BOUCHARD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 80.249.

## EXTRAIT

Il résulte des délibérations du conseil de gérance en date du 20 octobre 2001 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 20 octobre 2001, le conseil de gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 125,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

| Désignation de l'associé                             | Nombre de parts |
|--|-----------------|
| Conny Myrbäck, Agatan 13, S-172 62 Sundbyberg .....  | 95              |
| Magnus Myrbäck, Singelgränd 14, S-178 40 Ekerö ..... | 5               |
| Total .....  | 100             |

Luxembourg, le 25 janvier 2002.

D. C. Oppelaar

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2002, vol. 564, fol. 1, case 6.- Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(10119/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2002.